

Vivre à Néron

Flash n° 36 - septembre 2011

« L'objectif principal est de créer l'amitié entre les membres de la cité » Aristote

A vos agendas, pour une folle rentrée !

Et si tous les habitants de Néron, Feucherolles, La place se mettaient à créer, à participer à une aventure culturelle ? Le pari est lancé !

Au vu des événements mis en place sur la commune depuis 3 ans -spectacles, ateliers, expositions-, le conseil municipal a voté à l'unanimité la mise en place d'un projet avec budget et forces nécessaires, pour répondre à notre volonté de créer ce partage culturel au delà des disparités sociales.

Ainsi, la nouvelle Commission Culture/Associations a mis en place une moisson d'initiatives, qui permettront à l'ensemble des habitants de découvrir des événements, des artistes et leurs créations, et ce, dès septembre, dans un seul but :

partager un moment unique avec son association, entre amis ou en famille!

Spectacles dans le village, atelier à l'école, exposition à la bibliothèque, Fête de la Saint-Léger sur le Moyen Âge, sortie découverte « Brame du cerf », vide grenier, messe de la Saint-Léger et mise en place d'une collaboration avec le Festival Excentrique... Dernière surprise de taille ! L'atelier à Spectacles (Scène conventionnée de Dreux) va mettre en place dès la rentrée un partenariat autour des Musiques Actuelles : concert de poche « Des Becs bien zen » (www.myspace.com/becsbienzen)

De plus à Néron seront menés des ateliers, des stages et des spectacles ; les enfants comme les adultes pourront bénéficier de tarifs attractifs... et de bien d'autres surprises !

Le festival Excentrique sera présent tout au long de l'année pour mener des ateliers entre artistes et habitants, dans le but de se rencontrer et de partager leurs passions autour du cirque, de la danse, de la musique, du théâtre....

Une véritable aventure collective à construire avec vous !

A vos agendas

- **Vendredi 9 septembre à 21h30** Sortie découverte « Brame du cerf », organisée par la Société de Chasse de Néron. RDV place de la mairie.

- **Mardi 13 septembre à 20h30** à la Salle des Fêtes, le festival Excentrique présentera son projet à l'ensemble des habitants de Néron. Venez nombreux nous rejoindre.

- **A partir du 15 Septembre** Expo Château-fort/Moyen-Âge à la nouvelle Bibliothèque L'évasion

- **Samedi 17 septembre à 17h30**, place de la mairie Spectacle de danse et musique de rue déambulatoire « Amour et pauvretés » de la compagnie « Les Acharnés » de Pierre Doussaint précédé d'une déambulation en collaboration avec l'école des Sources et d'un atelier ouvert aux habitants de Néron. Mise en son assurée par les musiciens Jean QUILLIVIC et Bernard MAITRE.

Spectacle présenté dans le cadre des Scènes Euréliennes, opération soutenue par le Conseil Général.

► Renseignements et inscription pour l'atelier adulte, à partir du 1^{er} septembre à : Mairie.neron28@wanadoo.fr ou 02.37.82.51.82

- **Dimanche 18 septembre de 10h à 12h, de 14h à 18h**, pour les Journées du Patrimoine, nous vous accueillerons dans l'église.

- **Samedi 24 septembre à 20h30** Salle des Fêtes : La compagnie « Le Barouf » de Françoise Lhopiteau présentera une étape de travail de sa prochaine création.

- **Les 26, 27, 29 et 30 septembre** Expo-vente de livres (librairie L'Esperluète de Chartres) à la Salle polyvalente

- **Samedi 1^{er} octobre de 11h à 18h** : Fête de la Saint-Léger sur le thème du Moyen-Âge, organisée par le Comité des Fêtes, dans le pré de M^r François Lhopiteau

- **18h** : Messe de la Saint-Léger à l'église de Néron, avec partage de la brioche

- **20h** : Eglise de Néron / Concert du Quatuor à cordes de Nogent le Roi ; prix des billets 5 € et 10 € ; concert mis en place par Néron Vie et Patrimoine

- **Dimanche 2 octobre, toute la journée** : Vide-grenier, organisé par Néron Détente Loisirs

Pour cette rentrée, inventons une nouvelle façon de partager, de rêver, d'innover. Vous le savez, notre vie culturelle et associative est unique et les futurs événements artistiques sont une vraie opportunité pour donner accès aux spectacles vivants à l'ensemble des Néronnais.

Et si le pari était gagné ?

Pour en savoir plus, consultez le site internet
<http://www.mairie-neron.fr>

Conseil Municipal

Suite au départ de Mme Antoinette Guillet, des modifications au sein du conseil municipal ont eu lieu :

- M. Noël BOURDILLAT a été élu 1^{er} adjoint (Travaux/ Sécurité et Information/ Communication)
- M. Henri FIRINO reste 2^{ème} adjoint (Finances/Urbanisme)
- M. Jean-Luc WEINICH a été élu 3^{ème} adjoint (Scolaire/ Jeunesse/Culture)
- M. Jacques AUGER a été élu conseiller délégué aux Travaux (Entretien/Espaces verts de la Commune)
- Mme Françoise LECOMTE a été nommée responsable du C.C.A.S.(Affaires Sociales/Familles)

ECOLE

Du fait de leur vétusté, les fenêtres et la porte du bureau de la tisanerie ont été remplacées.

Les travaux de rénovation du dortoir ont également été faits par les agents communaux ainsi que la pose des aménagements sportifs financés par l'Association des Parents d'Elèves.

Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes a pour vocation d'animer les fêtes du 14 juillet et de la St Léger, le premier week-end d'octobre, à Néron.

Cette année, le samedi 1er octobre, ces bénévoles organisent une grande journée médiévale.

L'idée est née d'une rencontre hors du temps, lors du Carnaval des Cloches à Nogent-le-Roi.

Avez-vous déjà croisé le chemin d'un soldat en armure et cotte de mailles, armé d'une épée et buvant sa cervoise dans une corne de vache ou celui de sa compagne dans une superbe robe mérovingienne ? Non ? Nous, si !

Grâce à ces gentes dames venues d'ailleurs, vous pourrez découvrir les Scottish Marauders au sein de leur campement médiéval, où Kantin et ses Highlanders accompagnés de leurs lévriers géants présenteront la vie sur le camp et les activités d'antan, tir à l'arc, soule, lancer de tronc, etc...

ETUDE DE ZONAGE

Suite à la réunion publique du vendredi 20 mai, une enquête publique aura lieu vendredi 2 septembre au mardi 4 octobre 2011.

Vous pourrez poser toutes les questions que vous jugerez utiles au commissaire enquêteur qui tiendra une permanence en mairie aux dates et horaires suivants :

- Vendredi 2 septembre de 17h00 à 20h00
- Samedi 17 septembre de 9h00 à 12h00
- Mardi 4 octobre de 17h00 à 20h00

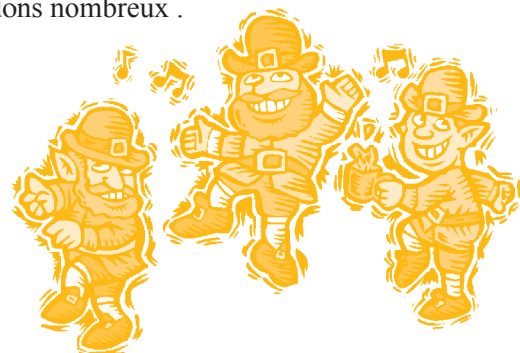
Un registre sera à votre disposition durant cette période pour y noter vos remarques éventuelles.

Les gens d'armes vous accueilleront avec un verre d'hypocras, suivi d'un banquet de ripailles.

Cette journée sera rythmée par des ménestrels, des danseurs et des jeux médiévaux pour petits et grands. Enfin, pour conclure cette journée, les enfants costumés seront sacrés chevaliers.

C'est l'occasion de partager cette journée en famille mais aussi d'y convier vos amis.

Nous vous y attendons nombreux .



ASSOCIATIONS et BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le Barouf

La Compagnie théâtrale LE BAROUF sera en résidence de travail à la **salle des fêtes**, du 19 au 25 septembre 2011, pour mettre en place son prochain spectacle **LA PATIENCE DES BUFFLES SOUS LA PLUIE** de David THOMAS avec : Françoise Lhopiteau, Jean-Marc Menuge, Bruno de St Riquier. Il s'agit d'une suite de petits textes sur la complexité des rapports homme-femme. C'est drôle, léger, intelligent et très actuel.

Nous proposons aux habitants de Néron, une « présentation du chantier », le **samedi 24 septembre à 20h30**, entrée libre, spectacle pour tout public à partir de 16 ans.

La création aura lieu ensuite à Chartres, salle Doussineau, en novembre.

Pour tout renseignement : 02 37 82 74 85, ou sur le site de la compagnie www.le-barouf.com

Bibliothèque «L'évasion»

La bibliothèque change de local, et à cette occasion, s'est trouvé un nom « L'évasion » approuvé lors du dernier conseil municipal en juillet.



Ce **nouveau lieu** est l'ancienne classe, voisine de la salle de la mairie ; elle a été rénovée et y a accueilli une **expo-vente artisanale sur l'Afrique noire** du 17 au 28 juin. Les classes CE et CM ont profité d'un dossier pédagogique et 2 moments « conte » ont été offerts aux enfants

présents le 25 juin. Les visiteurs ont beaucoup apprécié les objets d'artisanat mis en vente au profit d'associations africaines (600€ de ventes).

Les meubles sont maintenant installés et **l'informatisation** des livres et des adhérents est en cours (Erika, notre nouvelle bénévole y passe beaucoup de temps).

En plus des livres pour adultes et enfants, 200 CD de toutes catégories vous sont maintenant proposés (comme pour les livres, la Bibliothèque Départementale d'Eure et Loir en renouvelera à notre demande et il vous sera possible d'en réserver).

Autre nouveauté et service dès septembre : 3 PC et une imprimante ont été offerts et installés par Mr Favand (nous le remercions vivement), ce **qui permettra aux adhérents de faire des recherches sur Internet et aux collégiens qui le souhaitent, de venir le mercredi de 15 à 17 H 00 : notre équipe de 4 bénévoles est prête à les aider dans leur travail scolaire.**

Nous allons continuer à proposer nos **services à l'équipe enseignante, travailler de plus en plus en partenariat avec les associations du village et bien sûr, vous offrir de nouvelles expositions.**

Association Néron Vie et Patrimoine

- Les 2 portillons de l'arc de gloire de l'église ont été restaurés par M. Guinard, et remis en place le 28 avril en présence de Mme Audebrand, architecte des bâtiments de France.
- A l'occasion des Journées du Patrimoine de septembre, nous vous accueillerons dans l'église le dimanche 18, de 10h à 12h et de 14h à 18h.
- Notre prochain concert dans l'église aura lieu le samedi 1er octobre à 20h, à l'occasion de la St Léger. Le Quatuor à cordes de Nogent le Roi, interprétera

« Quatuor » de Charles Gounod, « Divertimento » de Mozart, « Aria » de Bach

- Notre association a adhéré à « Eglises portes ouvertes », et à ce titre, nous tiendrons une permanence dans l'église de mai à septembre, chaque 1er dimanche du mois, de 14h à 17h.
- Nous comptons maintenant 35 adhérents, mais manquons cruellement de volontaires pour constituer notre CA (conseil d'administration). Que les personnes intéressées se fassent connaître à la mairie ou au 02 37 82 74 85.

Association Néron Détente Loisirs

L'Association Néron Détente Loisirs vous souhaite une bonne rentrée et vous propose de reprendre ses activités pour la saison 2011/2012.

- **GYM** – Tous les jeudis soirs de 20h45 à 21h45 à la salle polyvalente avec Virginie Glorieux diplômée Jeunesse et Sports Adhésion annuelle 10 €, 25 € par personne et par mois, certificat médical obligatoire

Début des cours le jeudi **6 Octobre 2011**, si Virginie notre prof nous a trouvé un ou une remplaçant(e) pendant son congé maternité.

Une enquête sur la Gym vous a été distribuée en juillet dans vos boîtes aux lettres, merci de nous retourner vos souhaits afin que nous puissions organiser au mieux ces cours de Gym.

- **ATELIER CREATIF** – 2 fois par mois soit tous les 15 jours le samedi après-midi de 14h30 à 18h à la salle polyvalente Adhésion annuelle 10 €.

Collage serviette, peinture sur bois, verre, toile, ardoises, création de bouquets, patchwork, et une nouveauté, cours d'informatique. Toutes vos idées sont les bienvenues et surtout,

venez vous inscrire pour vous détendre et faire connaissance avec d'autres personnes.

Rappel de la première date : samedi **10 septembre 2011**.

- **VIDE- GRENIER** le Dimanche **2 Octobre 2011** dans la grande rue en partenariat avec le Comité des Fêtes

- **SOIREE BEAUJOLAIS** le Samedi **19 Novembre 2011**

- **MARCHE DE NOËL** le Dimanche **4 Décembre 2011** à la salle Polyvalente

Pour toutes ces activités, contacter Mme Françoise LECOMTE au 02.37.82.56.50

- **LE CHAMP DE BOSSES** qui a été ouvert pour tous les enfants du village, aimerait trouver des bras un week-end ou deux pour le remettre en forme.

Contactez Mrs David et Valentin LECOMTE au 02.37.82.56.50



VIE PRATIQUE

Etat civil



Raphaël CHALLE le 26 avril
Côme LHOPITEAU le 03 juin
Lisa MURET le 06 juin
Emma CASSARD le 07 juin



David DAIGNEAU et Aurélie SERREAU le 9 juillet

DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Vendredi 16 septembre
Vendredi 14 octobre

Vendredi 18 novembre
Vendredi 16 décembre

Sécurité

D'ici à 2015, tous les foyers devront être équipés de détecteurs de fumée.

Si vous ne possédez pas de détecteur de fumée dans votre logement, il va falloir y remédier. Un décret publié au Journal officiel rend en effet obligatoire l'installation d'un tel appareil avant le 8 mars 2015.

Qui est concerné ?

Tout le monde. Tous les occupants d'un logement – qu'ils en soient propriétaire ou locataire (sauf appartements meublés) – devront acheter, à leurs frais, au moins un détecteur de fumée.

Dans le cas de logements saisonniers, de locations meublées ou encore de logements de fonction, ce sera au propriétaire d'acheter l'appareil. Une fois le détecteur installé, l'occupant du logement devra fournir une attestation à l'assureur en charge de son contrat d'habitation.

Combien coûte un appareil ?

La fourchette est large. Selon une enquête menée par «60 millions de consommateurs» en octobre 2009, les détecteurs sûrs les moins chers coûtent entre 10 et 20 euros. Un détecteur fonctionnant sur secteur est plus onéreux.

Où l'installer ?

Au mieux, à chaque étage du logement. «60 millions de consommateurs» conseille même d'installer un détecteur dans chaque espace de séjour et dans les couloirs menant aux chambres. En revanche il est inutile d'en placer dans la cuisine et dans la salle de bains, où ils risquent de se déclencher de façon intempestive.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Accueil des nouveaux arrivants à la mairie le samedi 3 septembre à 11 heures

- Retrouvez en ligne toute l'actualité de votre commune :

Site internet <http://www.mairie-neron.fr>

Directrice de la publication : Geneviève Le Nevé - Mairie de Néron, Tél. 02 37 82 51 82

Réalisation : Commission Communication Noël Bourdillat

Création et mise en page : VIET Benoît Tél. 02 37 82 44 36, Impression : L'IMPRIMERIE Tél. 02 37 51 10 47

